



Est ce que je risque d'avoir des problemes avec la justice?

Par **IGHLEM**, le **15/03/2009** à **10:55**

Bonjour

j'ai démissionnée de mon poste de gérante salarié non associé d'une sarl depuis 1 ans mais à ce jour mon nom figure sur les status et le registre de commerce de la société. Les associés non pas nomée de GERANT après mon départ, même la société na plus d'acivité (pas officielement fermer ni suspondus, pas de séssation d'activité) tous le patrimoine de cette société et a ma possétion car le contrat de location du siège a éxpiré et le propriétaire a refusé de renouvelé , je n'avais pas le choix puisque la date de mon préavis arrivé a échéance (les associés non pas données suite a mes courrier er mes appels.

je ne sais pas quoi faire ?

Est ce que je risque d'avoir des problemes avec la justice?

Par **julius**, le **17/03/2009** à **23:12**

Bonsoir,

Votre employeur aurait du faire le nécessaire au tribunal du commerce pour faire modifier le statut.

Ecrivez simplement au tribunal du commerce pour faire modifier les choses , en y adjoignant la preuve de la rupture de contrat avec votre employeur.